

En Laurenc

Règles d'utilisation:

Votre réservation sera confirmée par email dès réception des arrhes correspondant à 30% du montant total de la location (non remboursable en cas d'annulation).

Le solde sera réglé à l'arrivée.

Une caution devra également être versée au plus tard le jour de l'arrivée (chèque restitué en fin de séjour sans incident et gîte propre).

Tarifs :

Les prix de location (qui s'entendent hors taxe de séjour +1€ par adulte/jour) incluent :

- la jouissance paisible et totale du ou des bâtiments loués et leurs abords (cour, piscine, lac...) - le linge de maison (serviettes de toilettes, draps...)
- l'eau, l'électricité, le chauffage
- le bois de cheminée

Suppléments :

- **L'utilisation du sauna** est facturée grâce à un compteur électrique dédié (1 € par kWh - à régler en fin de séjour).
- Si vous le souhaitez, un **service de ménage** est disponible pendant votre séjour afin de garantir le ménage quotidien (12,50 €/heure, à régler directement à l'employée, sur réservation).

Votre arrivée :

A votre arrivée, nous vous accompagnerons pour vous faire découvrir votre logement. Un état des lieux d'entrée sera alors établi.

Vous trouverez également un rappel des *règles d'utilisation* afin de vous familiariser avec l'ensemble des équipements.

Vous serez accueillis dans un gîte confortable, propre et facile à vivre au quotidien.

L'ensemble des équipements mis à votre disposition (literie, linge de maison, vaisselle, appareils électroménager...) est de bonne qualité et en excellent état de fonctionnement (complément de nettoyage et contrôle après chaque location).

C'est pourquoi nous vous demandons de **veiller au maintien de la propreté du lieu pendant votre séjour et de laisser le gîte dans le même état de propreté que celui constaté à votre arrivée** (hors draps et linge de maison lavés par nos soins).

Votre départ:

A l'issue de votre séjour, nous procéderons à l'état des lieux de départ et votre chèque de caution vous sera rendu (séjour sans incident et gîte propre).

Si la propreté du gîte s'avérait non conforme à l'état des lieux d'entrée, une somme forfaitaire serait alors prélevée de la caution (150€ pour la maison de maître, 85€ pour le loft, 235€ pour l'ensemble des bâtiments).

En cas de bris de matériel, il est demandé aux utilisateurs de remplacer celui-ci à l'identique.
En cas d'impossibilité (objet unique, gros appareil...), une indemnité pourra être perçue à concurrence de la valeur estimée de l'objet détérioré.

Votre séjour:

L'entretien de fin de séjour (effectué par nos soins après chaque location) consiste principalement à réserver le meilleur accueil aux prochains occupants.

Il ne vous dispense en aucun cas du ménage quotidien (vaisselle, cuisine, sanitaires...), surtout en cas d'incident (bris de verre, éclaboussures...).

Il vous est donc demandé de rendre la maison aussi propre que vous l'avez trouvée conformément à l'état des lieux d'entrée.

Pour cela, n'oubliez pas de prévoir le temps nécessaire avant votre départ !

En revanche, pour des raisons d'hygiène, nous vous demandons de ne pas prendre en charge le lavage des draps et du linge de maison.

Les équipements de la salle fitness sont **exclusivement réservés aux occupants adultes**.

Les enfants de moins de 15 ans sont tolérés à condition d'être accompagnés et sous la surveillance d'au moins un adulte responsable.

La piscine est partagée avec l'ensemble des occupants (Maison de maître et Loft).

Son entretien quotidien est exclusivement assuré par le propriétaire (filtration, traitement, nettoyage...).

Pour la piscine les consignes suivantes devront ~~être~~ être appliquées :

- Il est à prendre en compte que la piscine est non surveillée.
- Cependant, la bâche de protection (conforme aux normes de sécurité imposées par la législation) sera ouverte chaque matin (10h00 environ) et refermée chaque soir (21h00 environ).
- La piscine est strictement réservée aux résidents des gîtes.
- Les enfants de moins de 10 ans, qu'ils sachent nager ou non, doivent être accompagnés et surveillés par un adulte responsable.
- Les jeunes nageurs devront être équipés de brassards. Les enfants ne doivent en aucune circonstance se retrouver seuls au bord du bassin.
- Les bébés seront obligatoirement équipés de couches spéciales.
- Le mobilier de jardin à disposition autour de la piscine est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre toutes dispositions et précautions afin de le conserver en bon état.
Il est interdit...

De manipuler ou de marcher sur la bâche de protection, qu'elle soit dépliée ou roulée.

Les consignes suivantes devront donc être appliquées :

- Il est à prendre en compte que la **piscine est non surveillée**.
- Cependant, la **bâche de protection** (conforme aux normes de sécurité imposées par la législation) sera ouverte chaque matin (10h00 environ) et refermée chaque soir (21h00 environ).
- La piscine est strictement **réservée aux résidents** des gîtes.
- Les **enfants de moins de 10 ans**, qu'ils sachent nager ou non, doivent être accompagnés et surveillés par un adulte responsable.

- **Les jeunes nageurs** devront être équipés de brassards. Les enfants ne doivent en aucune circonstance se retrouver seuls au bord du bassin.

Les bébés seront obligatoirement équipés de couches spéciales.

- Le mobilier de jardin à disposition autour de la piscine est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre toutes dispositions et précautions afin de le conserver en bon état.

Il est interdit...

De manipuler ou de marcher sur la bâche de protection, qu'elle soit dépliée ou roulée.

D'ouvrir les trappes de nettoyage des skimmers, ou de manipuler le matériel du local technique (vannes, pompe, tableau électrique).

D'utiliser du savon ou tout autre produit similaire dans le bassin.

D'apporter de la nourriture au bord du bassin (les verres en plastique doivent être exclusivement utilisés pour les boissons).

D'évacuer de l'eau du bassin de quelque façon que ce soit (« bombe dans l'eau », par exemple...). De jeter des objets, des cailloux, ou tout autre chose dans l'eau.

D'encombrer la piscine d'objets gonflables (une tolérance pour les jeux de ballon est accordée dans la mesure où ils ne dérangent personne).

Les gîtes peuvent accueillir au maximum 13 personnes (4 à 5 personnes pour le loft et 8 personnes pour la maison de maître). L'occupation des gîtes en surnombre est strictement interdite, sauf avec l'accord du propriétaire. Dans le cas contraire, la caution ne sera pas rendue.